

ANNUAIRE  
DE L'EHESS

## Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2009

Annuaire 2007-2008

---

# Colonisation, esclavage et créolisation dans l'Amérique atlantique

Cécile Vidal et Moshik Temkin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19191>

ISSN : 2431-8698

### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 197-199

ISSN : 0398-2025

### Référence électronique

Cécile Vidal et Moshik Temkin, « Colonisation, esclavage et créolisation dans l'Amérique atlantique », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2009, mis en ligne le 15 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19191>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Colonisation, esclavage et créolisation dans l'Amérique atlantique

Cécile Vidal et Moshik Temkin

---

Cécile Vidal, *maître de conférences*

## L'esclavage urbain aux Amériques du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

- 1 À partir d'un terrain d'enquête particulier – La Nouvelle-Orléans au cours de la période coloniale, de 1718 à 1803 – il s'est agi d'étudier les spécificités de l'esclavage urbain et des relations sociales, interethniques et interraciales en ville dans un contexte colonial et/ou esclavagiste dans une perspective comparative à l'échelle hémisphérique. La comparaison avec les Treize colonies, puis les États-Unis, ainsi qu'avec les Antilles britanniques, françaises et danoises a été privilégiée, sans que l'Amérique espagnole et le Brésil ne soient pour autant négligés. Afin d'analyser ce qui relevait de l'esclavage urbain en général et de situations locales particulières, le cadre urbain a été croisé avec d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les systèmes esclavagistes : la date de fondation et l'ancienneté de la ville et de sa colonie, l'appartenance de la ville à une « société de frontière » ou à une « société créole », l'époque ; la taille, le type de ville (ville portuaire ou ville de l'intérieur) et les activités économiques urbaines dominantes ; la composition de la population urbaine (et notamment le poids des blancs et des libres de couleur) ; les conditions de la traite négrière, internationale et intérieure ; le fait que la ville constitue en elle-même une « société avec esclaves » ou une « société esclavagiste » ; l'appartenance de la ville à une « société avec esclaves » ou à une « société esclavagiste » plus large ou encore une société de plantation ou une société organisée autour d'un autre système socio-économique ; l'absence ou la présence de groupes amérindiens et métis, la coexistence de l'esclavage des Africains et

des Amérindiens ; les cultures nationales ou impériales en matière de relations interethniques ou interraciales.

- 2 Le séminaire a mis en évidence l'ubiquité de l'esclavage urbain qui a existé de manière plus ou moins développée dans toutes les Amériques, de Québec à Buenos Aires, entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. En dehors du cas particulier de l'Amérique espagnole des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles où la majorité des esclaves vivait en ville, l'esclavage urbain fut cependant toujours moins important que l'esclavage rural, même si la proportion d'esclaves citadins tendait à être plus élevée dans les « sociétés avec esclaves » que dans les « sociétés esclavagistes », sans que jamais les esclaves des villes ne deviennent pour autant majoritaires. Dans les « sociétés esclavagistes », où l'esclavage fut le plus tardivement aboli, le poids, absolu et relatif, de l'esclavage urbain tendit à diminuer au XIX<sup>e</sup> siècle, du fait de l'abolition de la traite internationale après 1808 (dans l'Amérique britannique et française) et de l'essor des migrations en provenance d'Europe.
- 3 Une partie des esclaves citadins fut alors en effet vendue pour travailler sur les plantations, ce qui montre la très grande porosité existant entre systèmes esclavagistes urbains et ruraux. Ce phénomène ne se développa pas seulement au XIX<sup>e</sup> siècle. En fait, nombre d'esclaves africains déportés aux Amériques provenaient de centres urbains en Afrique et amenaient avec eux une certaine culture urbaine. Tous les captifs transitèrent à leur arrivée au « Nouveau Monde » dans une cité portuaire et purent acquérir, en fonction des conditions de vente, une certaine expérience de la ville. Il existait également une grande mobilité des esclaves entre les villes et les régions rurales voisines pour le travail, l'accès aux services ou l'approvisionnement des marchés urbains. Enfin, les villes d'une certaine taille devenaient des lieux de refuge pour les esclaves en fuite.
- 4 Le fait que les esclaves déserteurs puissent se fondre dans l'anonymat de la (grande) ville et passer pour libres est l'une des raisons qui ont poussé de nombreux historiens à présenter l'esclavage urbain comme plus « doux » et la ville comme un milieu particulièrement propice au travail de sape des barrières sociales et raciales existant dans les sociétés coloniales et/ou esclavagistes, voire comme un terrain susceptible de mettre en péril l'institution esclavagiste. *A contrario*, le séminaire a insisté sur la vitalité et la force du phénomène en milieu urbain et sur les conditions paradoxales dans lesquelles les esclaves y vivaient. Si la ville était certainement le lieu où pouvait s'exercer le plus facilement l'*agency* de toutes les couches inférieures de la société, y compris des esclaves, elle était également l'endroit où s'affirmaient le plus fortement les hiérarchies sociales, justement parce que les autorités et les élites étaient parfaitement conscientes de son potentiel subversif. Toutes les sociétés pratiquant l'esclavage se caractérisaient par une extrême instabilité et la négociation et renégociation continuelle des rapports de force entre maîtres et esclaves, mais ces tensions étaient particulièrement exacerbées en ville, parce que celle-ci constituait le centre du pouvoir colonial et/ou esclavagiste, tout en offrant un milieu particulièrement favorable à l'érosion du système esclavagiste et de la hiérarchie socioraciale.
- 5 Deux invitées sont intervenues dans le séminaire pour présenter leurs travaux : Dominique Rogers, maître de conférences à l'Université des Antilles et de la Guyane, sur les libres de couleur des villes de Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Anne-Claire Faucquez, doctorante à l'Université Paris-VIII, sur l'esclavage dans la ville de New York aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## Publication

- 6 « De Champlain, “père de la Nouvelle-France”, à Cavelier de La Salle, “père de la Louisiane” : historiographie et mémoire de l’explorateur du Mississippi », dans *Le Nouveau Monde et Champlain*, sous la dir. de Guy Martinière et Didier Poton, Paris, Les Indes savantes, 2008.

Moshik Temkin, *maître de langue*

## La peine de mort aux États-Unis : une perspective transatlantique

- 7 LE séminaire sur la peine de mort en perspective transatlantique a mis l’accent sur les différentes approches de l’étude de l’histoire de la persistance de la peine capitale aux États-Unis, d’une part, et de l’histoire de son abolition en Europe occidentale, et en particulier en France. L’objectif historiographique était d’unifier l’analyse de la question, c’est-à-dire d’intégrer l’Europe occidentale et les États-Unis dans un même cadre conceptuel pour mettre au jour de nouvelles questions issues de cette combinatoire. Les participants au séminaire ont développé leurs propres recherches, qu’ils ont présentées devant le groupe, et le séminaire a particulièrement bénéficié de ces contributions individuelles et des discussions collectives qu’elles ont suscitées. Le séminaire, conduit en anglais, a attiré un groupe de masterants et doctorants de l’EHESS et d’universités parisiennes.

---

## INDEX

**Thèmes** : Histoire, Histoire et civilisations des Amériques